



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

11-05-2016

Pologne : Des militants communistes condamnés

Le 31 mars 2016 quatre militants du Parti Communiste Polonais ont été condamnés par le tribunal de première instance de Dąbrowa Górnicza à 9 mois de prison ferme ou à des travaux d'intérêt général ainsi qu'à une forte amende pour avoir „propagé l'idéologie communiste” dans leur magazine „Brzask” et sur leur site internet.

La condamnation à la prison des communistes polonais pour délit d'opinion est lié à la promulgation par le Parlement d'une loi „interdisant de propager le communisme” qui mène actuellement à l'effacement de tous les noms de rues qui font référence à l'histoire du mouvement ouvrier et à l'histoire de la Pologne Populaire, ce qui est une destruction sans précédent de la mémoire ouvrière. Pendant ce temps d'Institut de Mémoire Nationale exige que les collectivités territoriales détruisent les monuments commémorant la Libération par l'Armée Soviétiques, y compris les monuments des cimetières des soldats soviétiques tombés sur le territoire polonais.

Le tribunal a jugé les militants selon une procédure spéciale appliquée dans les cas de délits dans lesquels „la culpabilité de l'accusé ne pose pas de doute”. Le tribunal n'a pas mené de procès selon la procédure du code pénal, se basant uniquement sur l'acte d'accusation. De ce fait, les accusés ont été privés du

droit à la défense alors qu'ils avaient déjà demandé à être jugés selon une procédure pénale normale.

Notre Parti Révolutionnaire Communistes condamne fermement les agissements anti-communistes du pouvoir polonais. Il apporte son soutien aux militants communistes et au Parti Communiste Polonais dans leur lutte pour les droits démocratiques et la défense des travailleurs.